



DECISION N° *14160 /B1/1464* du

13 DEC 2018

Portant attribution du marché relatif à l'Appel d'Offres International Ouvert N°03/AOIO/
MINEDUB/SG/DPPC/PASZEP/CSPM/2018 du 30 mai 2018 pour l'édition, la production, la
multiplication et la distribution des livrets du nouveau curriculum du Primaire et de la

Maternelle du Ministère de l'Education de Base en République du Cameroun.

Financement : Banque Islamique de Développement, Accord de Prêt N° 02 CM-073/074 du
26 juin 2014.

Le Ministre de l'Education de Base, Maître d'Ouvrage,

- Vu la constitution ;
Vu La loi n° 2017/021 du 20 décembre 2017 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2018 ;
Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics et la Lettre-circulaire N°0005/L/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication de ce Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018.
Vu Le Décret n° 2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu Le Décret n° 2012/268 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère de l'Education de Base ;
Vu Le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
Vu Le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu Le Décret n° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
Vu Le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu Le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics ;
Vu Le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics ;
Vu L'Arrêté N°228 /A/MINMAP du 5 Août 2014 portant création d'une commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Projet d'Appui à la Scolarisation dans les Zones d'Education Prioritaires (PASZEP) ;
Vu La Décision N°0286/D/MINMAP du 30 JUIN 2015 constatant la composition de la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Projet d'Appui à la Scolarisation dans les Zones d'Education Prioritaires (PASZEP) ;
Vu La circulaire N° 003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;
Vu La circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
Vu La circulaire N° 001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des établissements publics administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et autres organismes subventionnés pour l'exercice 2008 ;
Vu Le Dossier d'Appel d'Offres n° 03/AOIO/MINEDUB/SG/DPP/PASZEP/CSPM/2018 du 30 mai 2018 pour l'édition, la production, la multiplication et la distribution des livrets du nouveau curriculum du Primaire et de la Maternelle du Ministère de l'Education de Base en République du Cameroun ;
Vu Les offres des soumissionnaires ;
Vu Le Procès-Verbal du 13/09/2018 de la commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Projet PASZEP ;
Vu L'Avis de Non Objection de la Banque Islamique de Développement du 11/12/2018.

DECIDE :

Article 1^{er} : L'entreprise dont le nom suit est retenue pour l'édition, la production, la multiplication et la distribution des livrets du nouveau curriculum du Primaire et de la Maternelle du Ministère de l'Education de Base en République du Cameroun.

LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES		COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION		
REFERENCE	OBJET	ATTRIBUTUAIRE	MONTANT HT (F CFA)	MONTANT TTC (F CFA)
N°03/AOIO/MINEDUB/SG/DPP/ PASZEP/CSPM/2018 du 30 mai 2018	Edition, production, multiplication et distribution des livrets du nouveau curriculum du Primaire et de la Maternelle du Ministère de l'Education de Base en République du Cameroun.	DESTINY PRINTS BP : 1177 BAMENDA	191 407 892	228 253 911

Article 2 : Le Directeur Général de DESTINY PRINTS est invité à se présenter, le 19 décembre 2018 à l'Unité de Gestion du Projet PASZEP, pour l'établissement de son Marché.

**LE MINISTRE DE L'EDUCATION DE BASE
(MAITRE D'OUVRAGE)**



[Handwritten signature]
**Mme YOUSSEUF
née HADIDJA ALIM**